

[Le Conservatoire national botanique](#)

6 mars 2015 - 22 : 37



Le Conservatoire Botanique National de Brest, refuge des plantes menacées.

Plus de 50 000 espèces végétales en voie de disparition sont identifiées dans le monde. Soucieux de la préservation du patrimoine biologique et conscient des menaces pesant sur les espèces végétales, Jean-Yves Lesouëf a eu l'idée novatrice de créer un jardin spécialisé dans le sauvetage des plantes en voie de disparition au monde.

En 1975, il parvint à fédérer autour de ce projet la Communauté Urbaine de Brest, le Ministère chargé de l'Environnement, et la "Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne" pour créer le premier Conservatoire Botanique.

Dans le cadre de ses programmes de conservation ex situ, le Conservatoire Botanique de Brest cultive en priorité des plantes menacées originaires du Massif armoricain, de France, d'Europe, et des îles du monde entier.

La conservation ex situ consiste à cultiver une espèce (en serres ou dans le jardin) lorsque des menaces trop fortes pèsent sur elle en nature. Elle est ensuite multipliée abondamment afin d'être diffusée auprès d'autres Conservatoires et Jardins Botaniques et utilisée, si nécessaire pour des opérations de réintroduction. Par sécurité, des lots de graines sont aussi maintenus en chambres froides.

Avec près de 1700 espèces menacées en culture, Brest gère et entretient l'une des collections les plus importantes au monde de plantes en danger, et environ vingt d'entre elles doivent leur survie à l'action du Conservatoire Botanique.

Depuis 1990, le Conservatoire Botanique de Brest est agréé par le Ministère chargé de l'Environnement comme Conservatoire Botanique National pour préserver les plantes menacées et protégées du Massif armoricain.

Pour ces espèces, le Conservatoire Botanique rassemble des informations en effectuant des recherches bibliographiques et des inventaires de terrain, assure leur conservation in situ (en nature) et ex situ (par la culture), informe et joue un rôle d'expertise auprès des pouvoirs publics, et sensibilise le public à leur sauvegarde.

Le Conservatoire Botanique National de Brest est le siège d'un secrétariat international qui développe des actions de conservation pour les espèces en limite extrême d'extinction. En partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et le "Botanic Gardens Conservation International" (qui est un organisme basé à Londres fédérant les Jardins Botaniques au niveau mondial) ce secrétariat a pour objectif d'orienter, de recenser, et de dynamiser les programmes permettant de préserver la part la plus vulnérable du patrimoine naturel de l'humanité.

Agenda :

Horaires :

Serres tropicales et Pavillon d'accueil (Ouverture de 14h00 à 17h30 du 1er avril au 15 novembre) : mercredi, samedi, dimanche, pont et férié (et tous les jours des vacances scolaires)

Jardin conservatoire (Fermeture au public lors d'événements climatiques à risques)

- En Eté : de 09h à 20h
- Au Printemps et en Automne : de 09h à 19h
- En Hiver : de 09h à 18h

Tarifs :

Serres tropicales

- Individuel - visite autonome : 5 €(tarif plein) et 3 €(tarif réduit)
- Individuel - visite guidée : 7 €(tarif plein) et 5 €(tarif réduit)
- Scolaires : 4 €et autres groupes : 8 €
- uniquement en semaine (sur réservation et toute l'année)

N.B: Les billets pour la visite des serres sont à prendre au Pavillon d'accueil jusqu'à 17h

Pavillon d'accueil et jardin conservatoire

Accès gratuit

Contact :

Conservatoire Botanique National de Brest

Administration : Tél. 02 98 41 88 95 – Fax 02 98 41 57 21

Renseignements pour les individuels : 02 98 02 46 00

Courriel : cbn.brest@cbnbrest.com

Web : www.cbnbrest.fr

[Plan d'accès](#)